

**MALADIES**  
de la PEAU  
**VICES** du SANG  
SPECIALITES  
RENOMMEES

Laboratoire scientifique  
de la  
**PHARM<sup>e</sup> DU TRICHON**  
**ROUBAIX**

Docteur VERHAEGHE  
Boulevard des Jours  
Maison opposée église

# Journal du Peuple

DIRECTION: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ANNONCES...  
REDACTION...  
BOURBAIX... 69 & 71, Grande-Rue, Tél. 94, 9.09, 19.09 et 46.03.  
TOULOUSE... 1, rue Falguères, Tél. 57.07.  
LILLE... 2, rue Falguères, Tél. 57.07.  
PARIS... 15, boulevard des Filles-du-Calu, Louvre 09.49.  
MOUSCROUX... 105, rue de la Station, Tél. 5.64.

CONTINUATION  
DE LA  
Braderie Record  
AU SOLDEUR  
33, Rue Pierre-Motta, 33  
ROUBAIX  
Voir annonce dernière page

## BILLET PARISIEN

### L'ACCORD DE LAUSANNE

(D'un numéro spécial)

PARIS, 8 JUILLET (Minuit).  
L'accord a été fait à Lausanne. Comme il était aisé de le prévoir, un compromis est intervenu entre l'Allemagne et ses créanciers sur le montant du solde net. Les Allemands, on le sait, avaient demandé 300 millions de marks; la France, de son côté, réclamait 4 milliards. Les chiffres, pour être éloignés l'un de l'autre, ne l'étaient pas suffisamment pour que la Conférence se brisât sur cet écueil. Effectivement, la poire a été coupée en deux: l'Allemagne s'engage à verser un solde net de 3 milliards de marks-or.

Elle s'engage également à assurer l'amortissement et le service des emprunts Dawes et Young, ainsi que le remboursement des marks belges émis en Belgique pendant l'occupation et le versement du reliquat des frais d'occupation américains.

Les conditions politiques posées par la délégation du Reich disparaissent du projet de règlement. Nous avons indiqué ici même le danger qu'aurait présenté la prise en considération de semblables conditions, qui ne tendent à rien de moins qu'à assurer une procédure de révision des traités.

Un autre point qui semble acquis, c'est l'unité de front des créanciers de l'Allemagne en face de l'ennemi. Le traité de Lausanne ne pourra être ratifié sans l'aval des signataires. Cette ratification dépend de l'assentiment de toutes les nations qui y sont parties. Cette clause, qui fait partie, non du traité lui-même, mais d'une déclaration qui lui sera annexée, est destinée à permettre aux parlements de tous les pays intéressés de ne rendre le traité définitif que lorsque les Etats-Unis auront compris l'étendue et la portée des sacrifices consentis par l'Europe. Il est clair, pour ce qui nous concerne, que nous ne pouvons envisager la ratification du traité de Lausanne qu'autant que le créancier américain aura voulu à son juste niveau notre capacité de paiement.

### M. PONSOT A PARIS

Le lieutenant-colonel Girier et le commandant Rignot, qui avaient quitté Rabat, ont atterri à l'aérodrome d'Alverca, près de Lisbonne, à 17 heures 05, de retour de leur raid Paris-Téheran.

## A LAUSANNE, L'ACCORD S'EST ETABLI SUR UN FORFAIT DE TROIS MILLIARDS DE MARKS-OR SANS CONDITIONS POLITIQUES

Lausanne, 8 juillet. — Les négociations, qui se sont poursuivies jusqu'à 3 heures du matin, ont repris dès 9 h. 45. M. Mac Donald et M. Neville Chamberlain ont reçu MM. von Papen et von Neurath.

A 10 h. 40, MM. Herriot et Germain-Martin sont arrivés à leur tour à l'hôtel de la délégation britannique et ont pris part aussitôt à l'entretien avec les ministres britanniques et allemands.

M. Mac Donald, sortant du salon où se déroulaient les conversations, a déclaré aux journalistes anxieux: « De très bonnes nouvelles sont prêtes ».

M. von Papen et von Neurath ont quitté l'hôtel de la délégation britannique vers 11 heures. Le chancelier, interrogé, a déclaré: « La situation est sans changement depuis hier ».

MM. Herriot et Germain-Martin, après leur départ, ont poursuivi leur échange de vues avec les ministres anglais.

M. von Papen demande des instructions à Berlin

A midi 10, M. von Papen, accompagné de M. von Neurath et de deux de ses experts, revient au siège de la délégation britannique, rejoint par ses collègues français et anglais, qui, pendant son absence, ont poursuivi la conversation. Au préalable, le chancelier du Reich s'est mis en communication téléphonique avec Berlin, où les ministres étaient réunis en conseil de cabinet.

A 13 h. 30, annonce officielle du siège de la délégation britannique, que les pourparlers entre Français, Allemands et Anglais se développent favorablement. Une séance plénière pourrait avoir lieu vendredi soir ou, en tout cas, certainement samedi matin.

### Les bases de l'accord

La réunion des ministres français, anglais et allemands a pris fin à 13 h. 45.

Les pourparlers reprendront à 16 heures. L'accord est établi sur un forfait de 3 milliards de marks-or pour solde des réparations allemandes, sans conditions politiques.

### La signature aura lieu samedi matin

L'entrevue entre les ministres anglais, français et allemands, tenue sous la présidence de M. Mac Donald, a duré 4 heures. Y assistaient: M. Mac Donald, Chamberlain et Hunton, du côté anglais; Herriot, Germain-Martin, Georges Bonnet, du côté français; von Papen, von Neurath et von Krosigk, du côté allemand.

Ensemble, les ministres des trois puissances relèvent les textes de conventions à signer et se mirent d'accord sur leur rédaction. Une dernière difficulté subsistait: celle du forfait.

Le chancelier du Reich se retira un moment pour téléphoner à Berlin, afin d'informer le conseil de cabinet qu'il lui était impossible d'obtenir un forfait inférieur à 3 milliards de marks-or.

### l'élaboration des clauses financières

M. Fraser, vice-président de la B.R.I., a quitté Lausanne. Il avait été appelé à Lausanne en qualité d'expert pour l'élaboration des conditions d'émission de bons allemands. Il retourne à Bâle avec la mission des cinq puissances, de charger la B.R.I. de désigner deux experts de la B.R.I.

## LE TOUR DE FRANCE APRES UNE JOURNEE DE REPOS A NANTES LES COUREURS SE SONT ELANCES CE MATIN VERS BORDEAUX



UNE VUE DU PELOTON DANS LA CÔTE DE PACY-SUR-EURE (W. W. P.)

Ce n'est pas à l'issue de deux étapes seulement que l'on peut tirer des conclusions définitives sur le « Tour » et ses acteurs.

Pendant, nous croyons pouvoir écrire que la formule des bonifications aura vécu l'an prochain. Créées, en effet, pour avantager certains coureurs et diminuer le handicap existant entre leurs qualités de sprinter et leur manque d'aptitude à grimper les côtes, les bonifications ont donné jusqu'à des résultats assez incohérents. Si un sprinter tel que Jean Eder a bien remporté la première étape, c'est

trois cents kilomètres, gravement indisposé, paraît-il, est à plus de 40 minutes du leader. Le « chevalier des Oliviers », comme on l'appelle, a perdu tout espoir de bien classer. Espérons que la forme reviendra d'ici la fin du Tour et qu'il pourra apporter une aide efficace à ses camarades d'équipe plus avantagez que lui... à moins que l'on ne nous apprenne ce matin son abandon.



LE TAPE NANTES-BORDEAUX

Etant donné que l'Allemand Stoppel, leader du Tour, ne précède le huitième homme au classement — en l'occurrence le touriste routier Bernard — que de quatre minutes, on peut dire que personne n'a pris jusqu'ici un avantage d'importance.

De même, Aerts, Demuyssère, Barthélémy, Sierowski, Ronsee, Speicher et Archambaud, qui ne comptent qu'un retard variant de 5 à 11 minutes environ, conservent entières leurs chances. Marcel Bidet, Rébry, Franzi, Di Paco, Presenti, Benoît Faure, P. Le Drogo, Decroix, nous ne citer que les principaux qui perdent deux minutes de plus, ont naturellement tout intérêt à ne pas s'endormir en route et à contre-attaquer dans l'étape d'aujourd'hui.

Par contre, il est des hommes dont on attendait mieux et qui ont un handicap qu'il leur sera sans doute difficile de combler. Max Bulla, si brillant l'an dernier, est à plus d'un quart d'heure de Stoppel, Morelli à 21 minutes, Canazza également, le Suisse A. Bula à 28 minutes, Marchisio à 32 minutes.

Passons au chapitre des malchanceux: Lamy et Vanzenried, victimes de nombreux crevaisons, ont respectivement un retard de 25 et 31 minutes. Et Pégion, qui s'est entraîné lamentablement durant

## L'épave du « Prométhée » a été repérée à 75 mètres de fond

### PARMI LES SOIXANTE-DEUX DISPARUS, ON EN COMPTE ONZE DE LA REGION

Cherbourg, 8 juillet. — Pendant la nuit, les remorqueurs de la direction de la pêche ont veillé dans les parages du cap Lévi, à l'endroit présumé où le Prométhée a coulé.

Ce matin, à la première heure, le contre-amiral Malavoie, major général, a repris la mer, en compagnie du lieutenant de vaisseau du Mesnil, commandant le sous-marin.

En outre, on compte envoyer également sur les lieux le patron de pêche Yves Nicol, qui sauva hier sept rescapés du Prométhée.

Le commandant du Mesnil est retourné presque immédiatement, hier soir, sur le lieu de l'accident.

Ce matin, les patrouilles d'hydravions ont repris leurs recherches.

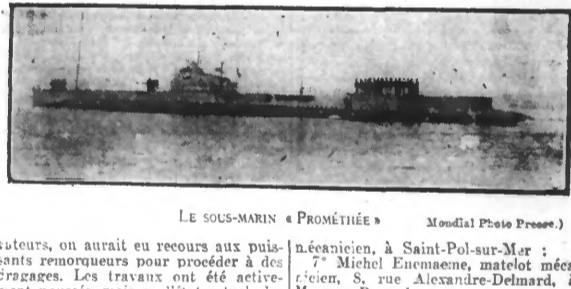
Les secours

Le Prométhée, qui, depuis deux mois effectuait des sorties d'essai, avait pris le large pour procéder uniquement à des manoeuvres en surface. Il est peu probable que ce soit à la suite d'un choc ou d'une fausse manoeuvre que le sous-marin ait coulé. Le Prométhée ne devait effectuer aucune plongée.

Dès que la nouvelle fut connue à Cherbourg, la préfecture maritime prit toutes les mesures pour se porter sur les lieux de l'accident.

L'avis de l'Adette, à bord duquel l'amiral Malavoie avait pris place, accompagné de quelques officiers de son état-major, mit le cap sur le point où le Prométhée avait disparu.

Le chasseur de sous-marins « 55 » prenait la mer à son tour sur les traces de l'Adette, suivi un peu plus tard de quatre sous-marins qui avaient eu soin, avant d'appareiller, de faire le plein de leurs bouteilles d'air. Enfin, quatre remorqueurs rejoignirent peu après aux côtés de l'Adette et, à l'heure où les premiers bâtiments ont commencé les travaux de sauvetage, le point essentiel et capital était le redressement de l'épave. Pour parvenir, tout à été mis en oeuvre: on a pas hésité à faire appel au service aéronautique et à un centre d'aviation navale. A la profondeur à laquelle dit se trouver le Prométhée, la silhouette de l'épave devait être, par temps clair et mer calme, parfaitement repérable. Si l'état de la mer n'avait pas permis une visibilité suffisante aux obser-



LE SOUS-MARIN « PROMETHÉE » (Mondial Photo Presse)

ateurs, on aurait eu recours aux puissants remorqueurs pour procéder à des brisages. Les travaux ont été activement poussés, mais on n'étant pas disposé aux modifications apportées par la Commission des finances de la Chambre, à l'égard des propositions de redressement budgétaire formulées par le Gouvernement. Aussi, disait-on, la Commission examinera-t-elle, à fond, le projet qui lui sera transmis par l'autre Assemblée, avant de la soumettre aux délibérations du Sénat.

## L'épave est repérée

M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a adressé le télégramme suivant au commandant Quaglia, qui se trouve actuellement à Londres:

« Vous prie, avec la plus vive insistance, d'expédier plus tôt possible l'Artiglio ou Rostro à Cherbourg, pour sauvetage sous-marin Prométhée ».

A la fin de la matinée, la position du Prométhée a été exactement déterminée à 75 mètres au nord du cap Lévi. Il repose par 75 mètres de profondeur.

On confirme, au ministère de la Marine, que l'Adette a retrouvé la bouée téléphonique du Prométhée, qui est peut-être encore reliée au fond.

On affirme, d'autre part, que quelques petites bulles d'air se dégagent de l'épave.

## M. Leygues reste en rapport avec la préfecture maritime de Cherbourg

M. Georges Leygues, ministre de la Marine, s'est tenu toute la matinée en rapport avec la préfecture maritime de Cherbourg, qui lui communique par le détail, au fur et à mesure qu'elles sont tentées, le récit des opérations de sauvetage du sous-marin Prométhée.

Très ému par le tragique accident, M. Leygues nous a déclaré:

« Le deuil si cruel qui frappe la marine française me touche profondément. Je suis aussi très touché de toutes les marques de sympathie qui affluent ici de tous côtés. Tous les moyens possibles de sauvetage sont mis en oeuvre pour tenter de sauver l'équipage du sous-marin. C'est de toute la puissance de mon cœur et de ma raison que je souhaite que l'équipage soit sauvé ».

## LE REDRESSEMENT BUDGETAIRE ET LE SÉNAT

On ne peut escompter le vote définitif avant le 17 juillet

Paris, 8 juillet. — On assure, cet après-midi, dans les couloirs du Sénat, que la Commission des finances de la Haute Assemblée n'est pas disposée aux modifications apportées par la Commission des finances de la Chambre, à l'égard des propositions de redressement budgétaire formulées par le Gouvernement. Aussi, disait-on, la Commission examinera-t-elle, à fond, le projet qui lui sera transmis par l'autre Assemblée, avant de la soumettre aux délibérations du Sénat.

En faisant le tour du monde deux aviateurs américains brisent leur appareil en Russie

Moscou, 8 juillet. — (De l'Agence Tass): Les aviateurs américains Martens et Griffin ont été forcés d'atterrir près de Borissouf (rayon de Minsk), hier à 1 heure du matin.

Ils auraient dû changer de direction, puis atterrir à la suite d'un arrêt de jeu des commandes.

Les deux aviateurs ont reçu des blessures insignifiantes. L'avion est brisé. Des secours ont été envoyés d'urgence aux aviateurs.



JIMMIE WATERN (Photo Keystone) BEUNEL GRIFFIN

## LE CHOMAGE EN ALLEMAGNE

Le nombre des chômeurs en Allemagne atteignait, à la date du 30 juin, 5.476.000, soit une diminution de 93.000 par rapport à la période du 1er au 15 juin.

Cette diminution s'explique essentiellement par des influences saisonnières.

## La grève des mineurs du Borinage

Devant les nombreuses entraves à la liberté du travail, le gouverneur du Hainaut prend une sévère ordonnance contre les fauteurs de désordre

Aucune amélioration n'est à signaler dans la grève des mineurs du Borinage; au contraire, elle s'est plutôt aggravée et l'on ne peut croire qu'elle empire encore.

Dans les rues et sur les routes, des scènes identiques à celles des jours précédents se renouvellent; elles sont peut-être moins nombreuses du fait que personne n'ose plus se hasarder à affronter les conditions de grèves, mais les actes d'intimidation continuent.

Jusqu'à présent, aucun des bourgeois touchés par la circulaire de M. Damoiseaux, gouverneur du Hainaut, les invitant à interdire les manifestations, n'a donné de suite favorable. Il faut attendre le délai de vingt-quatre heures pour que, légalement, le gouverneur puisse prendre lui-même des dispositions dans les localités où des troubles sont signalés.

La Centrale des Mineurs repoussera à son tour, le projet de convention. La Centrale des mineurs du Borinage qui avait accepté à l'unanimité le projet d'accord que nous avons rendu, et qui avait été adopté également à l'unanimité par les délégués patrons et ouvriers, l'avait transmis aux sections locales en les engageant à s'y rallier. Ces sections se sont, en